

BAC | COLONNE DE TRI

SICTOM
des Couzes

mémo tri

Le tri
se simplifie,
100%
des papiers et
des emballages
vont dans le
bac jaune.



100% DES EMBALLAGES



Tous les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES,
TUBES...



Tous les emballages plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Tous les emballages carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS,
MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES,
CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Ne pas déchirer les papiers

S'ils sont trop petits, ils ne pourront pas être recyclés.



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur maintenance, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En colonne

Pour bien trier

- **Jeter en vrac** les emballages
- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider
- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages les uns dans les autres
- **Séparer** les différents éléments d'un emballage
- **Plier les cartons** pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs

ET MES AUTRES DÉCHETS ?



Dans le bac gris

En **sac fermé** : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée, la litière du chat, les sacs aspirateurs, les balayures...



Dans la colonne à verre

En **vrac** : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune).



Dans le composteur ou bac de déchets organiques

les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles mortes, brindilles et tailles de haies broyées)



En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (les vieux meubles, les matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales...



Les déchèteries du SICTOM des Couzes :

Déchèterie de Besse

RD978 Chilosa - 63610 BESSE

lundi : 9^h - 12^h | 13^h - 17^h

Mar, merc, vend, sam : 9^h - 12^h | 14^h - 18^h

Fermé le Jeudi

Tél : 04.73.79.53.16

Déchèterie de Montaignat-le-Blanc

Route de Reignat - 63320 MONTAIGUT LE BLANC

Du mardi au samedi :

9^h - 12^h | 14^h - 18^h

Fermé le Lundi

Tél : 04.73.96.72.11

Par convention, certains habitants du SICTOM des Couzes ont accès aux déchèteries des collectivités voisines :

La **déchèterie de Theix** (Clermont Auvergne Métropole) est accessible aux habitants de : Auzdat, Chanonat, Varennes, St Saturnin, Chadrat et Saulzet le froid

La **déchèterie de Veyron Monton** (SBA) est accessible aux habitants de : Chanonat (hors Varennes), Le Crest, St Amant Tallende, Tallende, St Saturnin (hors Chadrat) et Counols



Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

SICTOM DES COUZES

Le Treuil - 63320 SAINT-DIERY

04 73 96 77 75

sictomdescouzes@wanadoo.fr

sictomdescouzes.fr

SICTOM
des Couzes



Directeur de publication, Roger Jean Meallet